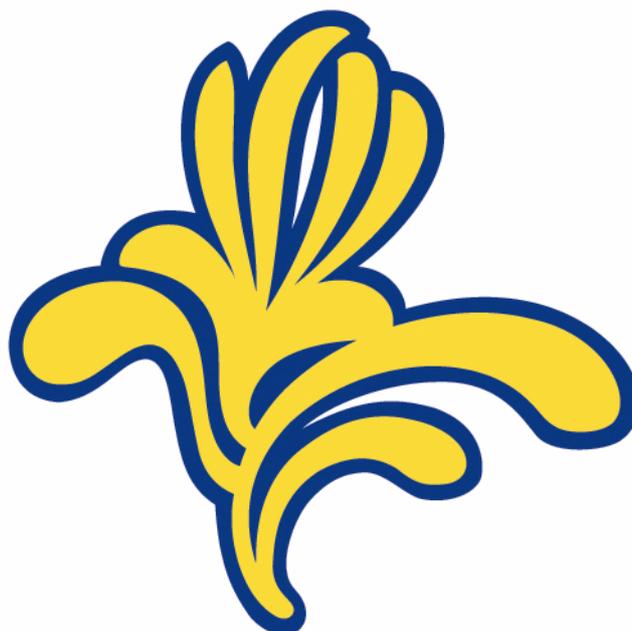


L'emploi bruxellois dans le cadre de la forte croissance démographique régionale 2010 - 2020

André LAMBERT, asbl ADRASS
mars 2011

adrass@skynet.be www.adrass.net

**à l'initiative du Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la
Région de Bruxelles-Capitale**



L'emploi bruxellois dans le cadre de la forte croissance démographique régionale 2010 - 2020

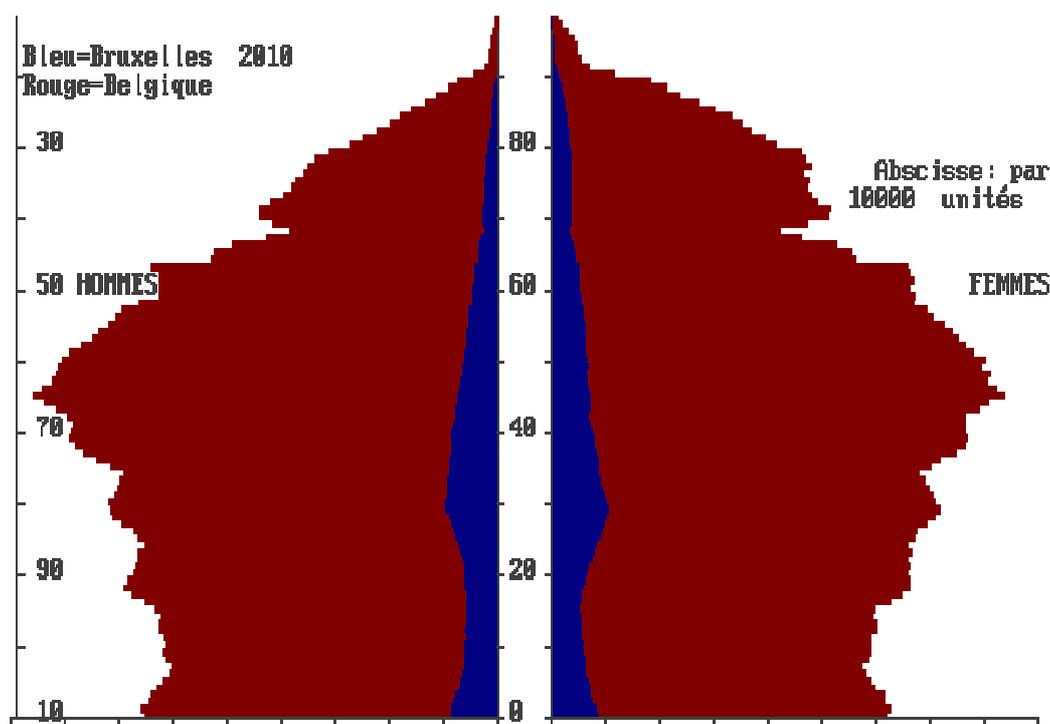
André LAMBERT, asbl ADRASS, mars 2011

adrass@skynet.be www.adrass.net

En guise de mise en bouche...

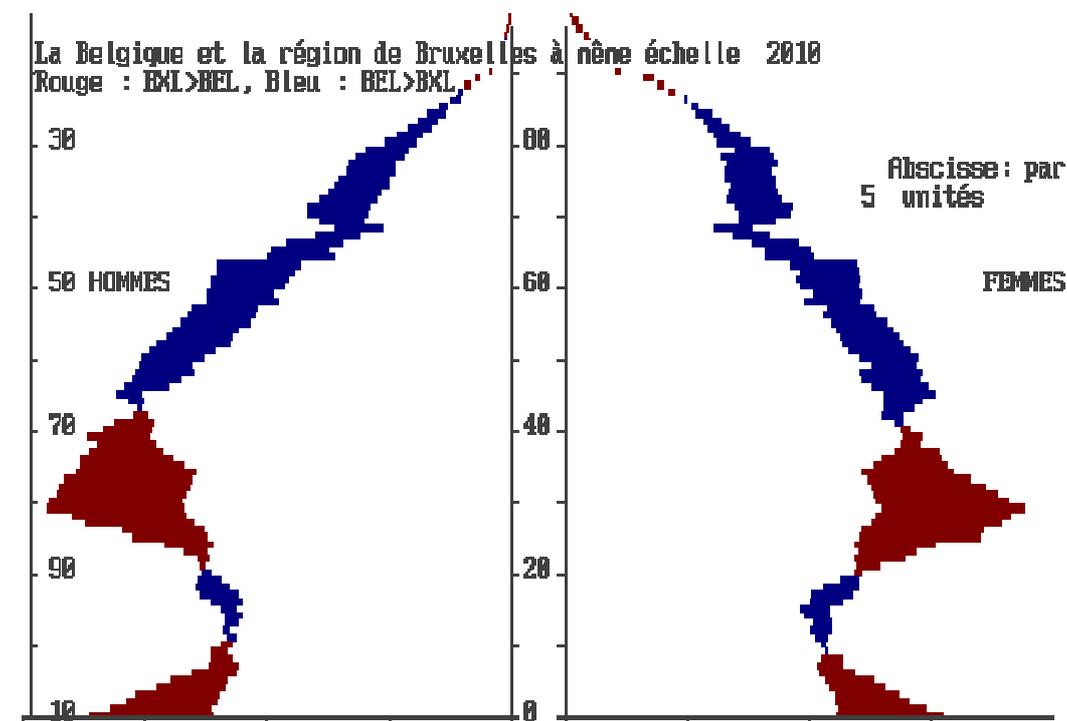
A première vue, la comparaison des pyramides d'âge de 2010 des populations de Belgique et de Bruxelles Capitale n'est pas très extraordinaire : On voit pourtant déjà que les effectifs maximaux de la Belgique (en rouge et bleu) sont situés autour de l'âge 40 tandis que ceux de Bruxelles (en bleu) le sont à l'âge 30.

Figure 1 : les populations de Belgique et de Bruxelles-Capitale en 2010 (valeurs absolues)



Mais quand à la figure suivante, on compare les structures relatives des deux entités, on a un aperçu significatif des particularités de la population bruxelloise par rapport à celle de l'ensemble du pays : moins de personnes âgées mais plus de jeunes en âge de travailler et plus de petits enfants. Dans les pages qui suivent, on s'attachera à mettre en évidence les impacts de ces caractéristiques sur les problématiques d'emploi. On le fera dans une optique prospective à l'horizon 2020. En se permettant d'explorer les contours d'avenirs à plus long terme dans l'espoir qu'une attention soit suscitée - et maintenue - sur les dynamiques diverses qui affecteront de mille et une manières l'avenir proche et lointain de la région de Bruxelles-Capitale.

Figure 2 : les populations de Belgique et de Bruxelles-Capitale en 2010 (valeurs relatives)



1. Introduction

Dans l'étude présente, demandée par le Ministre Benoît Cerexhe, en charge de l'Emploi dans le gouvernement de la Région de Bruxelles, on dressera d'abord un bref aperçu de la situation démographique actuelle et des principales évolutions démographiques attendues à Bruxelles-capitale.

Dans un second temps, on étudiera les conséquences que cette évolution démographique causera nécessairement sur les volumes des personnes actives, occupées ou chômeuses ainsi que sur les taux d'activité, d'emploi et de chômage.

Dans cette optique, on simulera plusieurs scénarios d'activité et d'emploi compte tenu de variations possibles ou souhaitées des taux d'activité et d'emploi ou, à l'inverse, compte tenu d'hypothèses de nature économique sur l'évolution du nombre d'emplois à Bruxelles.

Ces scénarios permettront d'estimer l'évolution du chômage et d'en mesurer la part attribuée aux phénomènes démographiques.

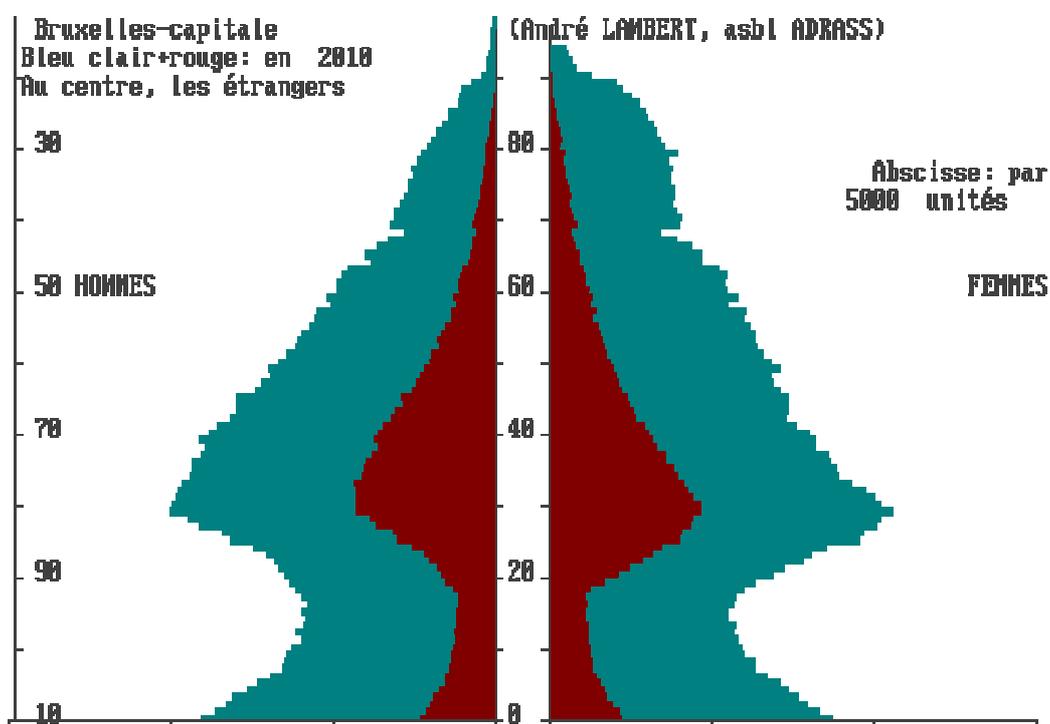
Plus généralement, ce document est également un plaidoyer pour une véritable prise en compte des problématiques de la population bruxelloise appréhendées de façon dynamique et systémique, c'est à dire dans leurs caractéristiques démographiques, d'emploi, de logement, d'enseignement, de convivialité, d'occupation du territoire, etc..

2. La structure actuelle de la population bruxelloise par sexe et âge et les mouvements démographiques récents

2.1. La structure par âge et sexe de la population bruxelloise

Au premier janvier 2010, la région compte 1 089 538 habitants dont 24,4% de moins de 20 ans, 57,2% de 20 à 59 ans et 18,4% de 60 ans et plus. L'âge moyen est de 37,9 ans. C'est la population la plus jeune des trois régions.

Figure 3 : La population bruxelloise au 01-01-2010 : En bleu, la population totale, en rouge, la population de nationalité étrangère (source STATBEL, calcul ADRASS)



La forme de la pyramide bruxelloise est celle d'un sapin de Noël mais on voit bien que cette forme est imprimée par la pyramide de la population étrangère (en rouge), celle de la population belge (en bleu) étant beaucoup plus cylindrique.

2.2. La mesure du mouvement observé au cours de la période 2007-2009

On a ajusté les taux de fécondité par âge des femmes et, à partir de la table de mortalité bruxelloise de 1998-2000, les probabilités de survie des hommes et des femmes de chaque âge de telle sorte qu'on produit pour 2010 des effectifs de naissances totales et de décès par sexe quasi équivalents à ceux observés entre 2007 et 2009. Les flux migratoires ont été synthétisés à partir des données de ces mêmes années.

Tableau 1 : Les niveaux du mouvement

	Observation 2007-2009	Calcul	Calcul/ observation	Niveau du mouvement
Naissances	17 356	17 415	1.003	1,83 enfants/femme âge moyen à la maternité : 30 ans
Décès	9 367 45,8% de décès masculins	9 341	.997	E0 de 76,60 et 81,80 Et 45,8 % de décès masculins
Solde migratoire	11 452	11 568	1.001	Sans objet

Tableau 2 : La mesure des volumes de la migration bruxelloise

Type de migration		Hommes	Femmes	Totale
Interne	Entrées	40 334	39 519	79 853
	Sorties	46 400	45 927	92 327
	Solde	- 6 066	- 6 408	- 12 474
Externe	Entrées	26 305	24 011	50 316
	Sorties	14 804	11 586	26 390
	Solde	11 501	12 425	23 926
Totale	Entrées	66 639	63 530	130 169
	Sorties	61 204	57 513	118 717
	Solde	5 435	6 017	11 452

Tableau 3 : La mesure des volumes de la migration bruxelloise, belge et étrangère

Type de migration		belge	étrangère	Totale
Interne	Entrées	53 544	26 309	79 853
	Sorties	63 101	29 226	92 327
	Solde	- 9 557	- 2 917	- 12 474
Externe	Entrées	6 775	43 773	50 548 (*)
	Sorties	8 600	18 022	26 622(*)
	Solde	- 1825	25 751	23 926
Totale	Entrées	60 319	70 082	130 401(*)
	Sorties	71 701	47 248	118 949(*)
	Solde	- 11 382	22 834	11 452

(*) : les différences avec la dernière colonne du tableau précédent proviennent de l'affectation de l'ajustement statistique ; cela n'altère pas le calcul des soldes.

A retenir absolument :

- La fécondité bruxelloise est au niveau de la fécondité de Wallonie(1,83 enfants/femme) et légèrement plus haute que celle de Flandre.
- La mortalité bruxelloise est un peu plus faible que celle de Wallonie et un peu plus forte que celle de Flandre.
- Le solde migratoire relatif total bruxellois dépasse de 78% celui du pays entier.
- Les soldes migratoires belges internes et externes sont négatifs
- Les soldes migratoires étrangers internes sont négatifs
- Seuls les soldes migratoires étrangers externes sont très élevés.

Bruxelles est la porte d'entrée des migrants étrangers dont une partie se disperse par la suite dans le reste du pays.:

3. L'évolution démographique entre 2010 et 2020 à partir d'hypothèses de « poursuite des tendances » telles qu'observées sur la période 2007-2009

Les hypothèses démographiques de base

La mortalité continue de décliner comme par le passé. En conséquence, l'espérance de vie masculine atteint 79 ans en 2020 (plus 2,4 ans en dix ans) ; chez les femmes, l'espérance de vie sera de 84,1 ans en 2020 (plus 2,3 ans en dix ans).

La fécondité est supposée demeurer constante au niveau 2007-2009 soit 1,83 enfants/femme.

Les mouvements migratoires restent *constants en termes de flux*, au niveau moyen observé en 2007-2009: en conséquence, le solde migratoire absolu est de 11 400 personnes en plus par an.

Les principaux résultats démographiques

Considérons d'abord l'évolution des structures : dans le tableau ci-dessous, les limites des grands groupes d'âge sont classiquement les 0 – 19 ans, les 20 – 59 ans et les 60 ans et plus.

Tableau 4 : Evolution des structures d'âge (calculs ADRASS)

an	Pop. totale	0–19 ans	20-59 ans	60 ans et +	% 0-19	% 20-59	% 60+	Age moyen	100 ans et +	Femmes fécondes
10	1089538	265534	623080	200693	.244	.572	.184	37.8	231	29143
11	1109095	263520	643017	202250	.238	.580	.182	37.7	310	29998
12	1129617	262364	663590	203279	.232	.587	.180	37.7	384	30860
13	1151162	262567	683020	205105	.228	.593	.178	37.7	470	31718
14	1173752	263946	702467	206781	.225	.598	.176	37.6	557	32563
15	1197373	266466	721658	208571	.223	.603	.174	37.5	678	33376
16	1221986	270132	740362	210745	.221	.606	.172	37.4	747	34210
17	1247524	274570	759054	213113	.220	.608	.171	37.4	787	35037
18	1273902	279928	777578	215563	.220	.610	.169	37.3	833	35885
19	1301025	286312	795357	218481	.220	.611	.168	37.2	874	36723
20	1328794	293134	812896	221762	.221	.612	.167	37.1	1002	37536

On souligne que sous ces hypothèses de « poursuite des tendances récentes » :

- l'effectif global augmente d'environ 240 000 personnes. 80% de cette augmentation concernera la population de 15 à 59 ans, vivier de la force de travail.
- Il n'y aura pas de vieillissement à Bruxelles : les « 0 – 19 ans » diminueront faiblement en valeurs relatives (de 24,4% à 22,1%) mais les plus de soixante ans aussi. D'ailleurs, l'âge moyen de la population diminuera légèrement (de 37,8 ans à 37,1 ans).
- Pour l'anecdote, le nombre de centenaires va quadrupler ...tout en restant un phénomène marginal.
- Plus sérieusement, L'effectif de femmes en âge de fécondité augmente de presque 30%. Donc, si le comportement moyen de reproduction ne change pas (1,83 enfants/femme), le nombre de naissances va augmenter considérablement.

Examinons maintenant les mouvements en termes de flux (naissances, décès, migrations) et en terme d'indices, où la charge démographique est le rapport des « 0-19 ans » et des « 60 ans et plus » sur les « 20-59 ans ».

Tableau 5 : flux démographiques et indicateurs divers (calculs ADRASS)

an	Nais- sances	Décès	Immi- grants	Emi- grants	Enf./ Fem- mes	Esp. vie H	Esp. Vie F	Char- ge Dém	Age moyen 20-59 ans	.(1)	(2)	(3)	(4)
10	17424	9341	130186	118717	1.83	76.6	81.8	0.75	38.6	9.9	75	81706	.07
11	18388	9326	130198	118744	1.83	76.8	82.0	0.72	38.3	10.1	75	82163	.07
12	19404	9303	130210	118771	1.83	77.1	82.3	0.70	38.1	9.9	75	79555	.07
13	20439	9277	130222	118799	1.83	77.3	82.5	0.68	38.0	10.1	75	79805	.07
14	21459	9250	130234	118827	1.83	77.6	82.7	0.67	37.9	9.9	76	76509	.07
15	22436	9221	130246	118853	1.83	77.8	83.0	0.66	37.8	9.8	76	73963	.06
16	23345	9191	130257	118878	1.83	78.1	83.2	0.65	37.7	9.9	76	73685	.06
17	24169	9163	130266	118900	1.83	78.3	83.4	0.64	37.7	10.1	76	73927	.06
18	24899	9136	130275	118920	1.83	78.6	83.7	0.64	37.7	10.3	76	74433	.06
19	25529	9111	130283	118937	1.83	78.8	83.9	0.63	37.7	9.7	77	68800	.05
20	26062	9089	130289	118952	1.83	79.0	84.1	0.63	37.7	9.9	77	69331	.05

(les 4 dernières colonnes (numérotées de 1 à 4 calculent le nombre (3) et le pourcentage d'âgés (4) si l'on considère comme âgées les personnes dont l'espérance de vie est de dix ans ou moins (1). Comme l'espérance de vie augmente, l'âge à partir duquel on devient âgé (2) sous cette hypothèse passe de 75 à 77 ans en dix ans)

Les principaux enseignements sont :

- L'augmentation spectaculaire du nombre des naissances du fait de l'augmentation du nombre de femmes en âge de fécondité. Les naissances croissent plus vite que le nombre de femmes fécondes parce que l'augmentation du stock de femmes fécondes est surtout le fait de jeunes femmes (20-34 ans) dont les taux de fécondité sont considérablement plus élevés que ceux des femmes de 35 ans et plus.
- Les nombres totaux de décès diminuent malgré la croissance de la population car la mortalité recule (les hommes gagnent 2,4 ans de vie en dix ans, les femmes 2,3 ans) et qu'il y a relativement peu de personnes âgées à Bruxelles.
- L'âge moyen des « potentiellement actifs » diminue (de 38,6 ans à 37,7 ans).
- Selon la définition particulière des âgés proposée ici, les nombres et pourcentages de « vieux » diminuent.

Pour compléter cet aperçu exclusivement démographique, on lit ci-dessous l'évolution d'effectifs de groupes d'âge particuliers qui ne sont pas encore ou déjà plus concernés par la problématique de l'emploi. On constate que l'évolution démographique bruxelloise génère des soucis à tous les âges. En effet, outre l'énorme croissance de la population potentiellement active, on constate aussi que :

- Les efforts à fournir dans le cadre de l'accueil de la petite enfance (de 0 à 5 ans) seront considérables.
- il en sera de même pour les personnes de soixante ans et plus, même si les « 75-84 ans » diminueront quelque peu.

- Que ces hausses sont bien plus considérables que les baisses ou stagnations observées entre 6 et 22 ans.

Tableau 6 : Evolutions de quelques groupes d'âge particuliers (calculs ADRASS)

an	0 - 2	3 - 5	6 - 11	12 - 17	18 - 22	60 - 74	75 - 84	85 et +
10	50861	45061	75600	69220	66630	119938	56372	24614
11	50240	44526	75821	68415	68631	121177	55610	25771
12	50806	43841	75772	67952	69561	121932	54918	26812
13	52106	43459	75807	67507	69617	123597	54252	27726
14	55060	42839	75400	67290	68849	124917	53839	28583
15	58069	43404	75093	66615	68112	126399	53512	29338
16	61040	44701	74863	66240	67622	128310	52888	30293
17	63888	47651	73709	66461	66981	131352	51666	30882
18	66544	50656	73589	66412	66662	133749	51156	31490
19	68958	53622	74504	66446	66408	136012	51454	31890
20	71098	56466	76833	66040	66074	138360	52144	32261

Enfin, au dernier tableau, qui présente les soldes absolus (naturels, migratoires et totaux) et relatifs (les taux bruts de natalité, de mortalité, de croissance naturelle, migratoire et totale) on voit que la croissance totale de la région est extrêmement haute et de l'ordre de 2% par an., soit un doublement de la population en 35 ans.

On observe incidemment que le taux de croissance naturelle va dépasser celui de croissance migratoire parce qu'on a privilégié l'hypothèse que les migrations allaient se poursuivre comme par le passé, en termes de flux. Mais il est aussi défendable de poser l'hypothèse que la migration pourrait se poursuivre comme par le passé, en termes de taux.

Soldes, taux de croissance et limites des quartiles

La croissance démographique est de l'ordre de 2% par an.

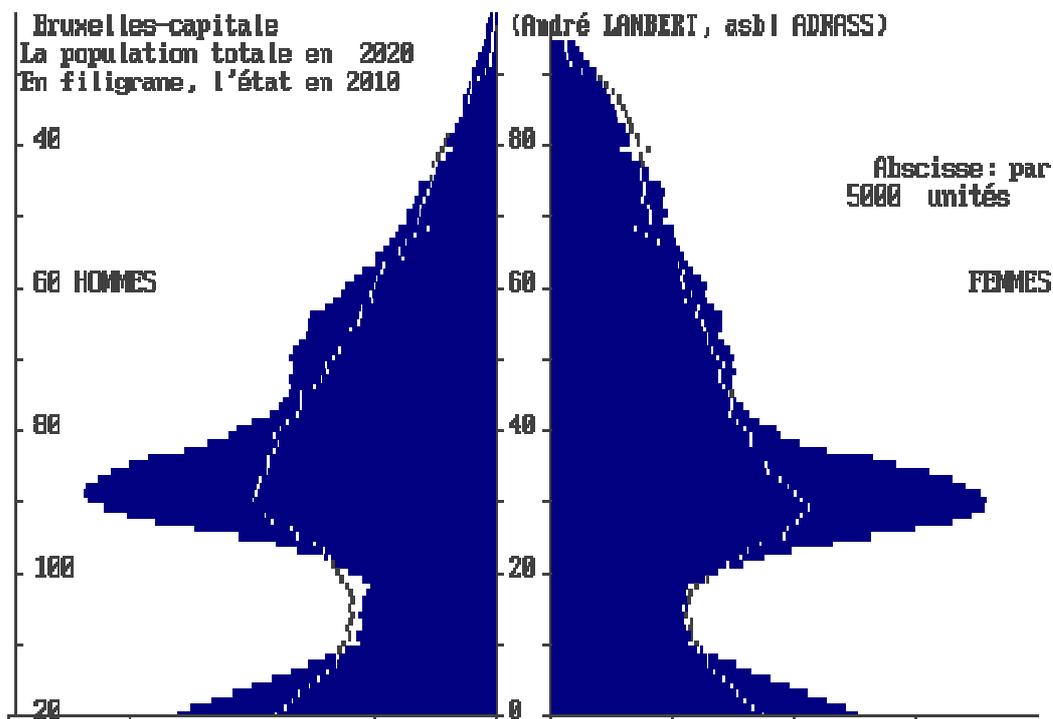
Tableau 7 : indicateurs de croissance (calculs ADRASS)

an	Solde naturel	Solde migratoire	Solde total	Taux brut nat.	Taux brut mort	Taux de crois. natur.	Taux de crois. Mig.	Taux de crois. totale	Limites des quartiles		
									20.0	35.0	53.0
10	8083	11469	19552	.016	.008	0.007	0.010	0.018	20.0	35.0	53.0
11	9062	11454	20516	.016	.008	0.008	0.010	0.018	20.0	35.0	53.0
12	10101	11438	21540	.017	.008	0.009	0.010	0.019	21.0	35.0	53.0
13	11161	11423	22584	.018	.008	0.010	0.010	0.019	21.0	35.0	53.0
14	12209	11407	23616	.018	.008	0.010	0.010	0.020	22.0	34.0	53.0
15	13215	11392	24607	.019	.008	0.011	0.009	0.020	22.0	34.0	52.0
16	14153	11379	25532	.019	.007	0.011	0.009	0.021	22.0	34.0	52.0
17	15007	11366	26373	.019	.007	0.012	0.009	0.021	22.0	34.0	52.0
18	15763	11355	27118	.019	.007	0.012	0.009	0.021	22.0	34.0	52.0
19	16418	11345	27763	.019	.007	0.012	0.009	0.021	22.0	34.0	52.0
20	16973	11337	28310	.019	.007	0.013	0.008	0.021	22.0	34.0	52.0

La figure suivante illustre les transformations gigantesques de la pyramide des âges bruxelloise.

- A chaque âge, la population de 2020 est (presque toujours) plus importante que celle de 2010.
- L'augmentation est surtout phénoménale autour de l'âge 30.
- En conséquence, du fait de l'apport de jeunes femmes fécondes, on observe aussi une augmentation de la base de la pyramide.

Figure 4 : La pyramide des âges en 2020. En pointillés, celle de 2010 (calculs ADRASS).



L'incroyable croissance des effectifs autour de l'âge « 30 » s'explique par l'importance des flux migratoires. On sait que les migrations sont surtout le fait de personnes d'âge jeune.

Dans les trois graphiques ci-dessous, on présente d'abord les répartitions relatives par âge et sexe des migrants externes (ceux qui vont ou viennent de pays étrangers), puis les répartitions des migrants internes (entre Bruxelles et la Flandre ou la Wallonie) telles qu'elles ont été observées entre 2007 et 2009. Enfin, on dessine la pyramide annuelle des migrants nets par âge qui résulte de l'application de ces structures par sexe et âge aux effectifs globaux de migrants si ceux-ci demeurent constants en termes de flux au cours de la période 2010-2020.

Que les migrations soient externes ou internes, elles concernent surtout les jeunes adultes dont certains ont déjà des enfants qu'ils entraînent avec eux. On observe cependant que les immigrants internes sont particulièrement jeunes. Ces caractéristiques d'âge des migrants expliquent la forme particulière de la pyramide des âges bruxelloise en 2010 et l'accentuation de cette tendance entre 2010 et 2020.

Figure 5 : La répartition des migrants externes (entre Bruxelles et les pays étrangers)

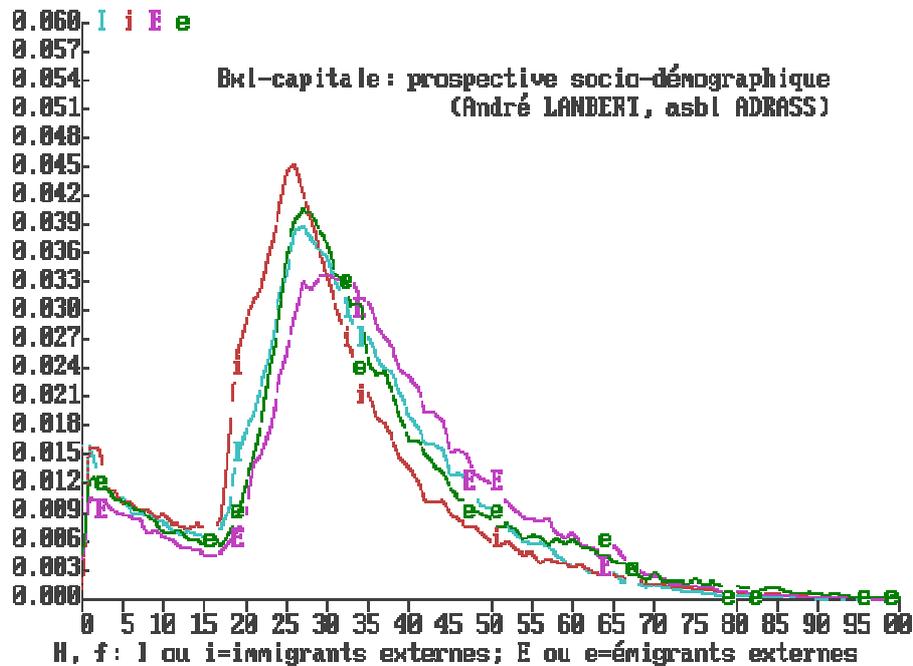
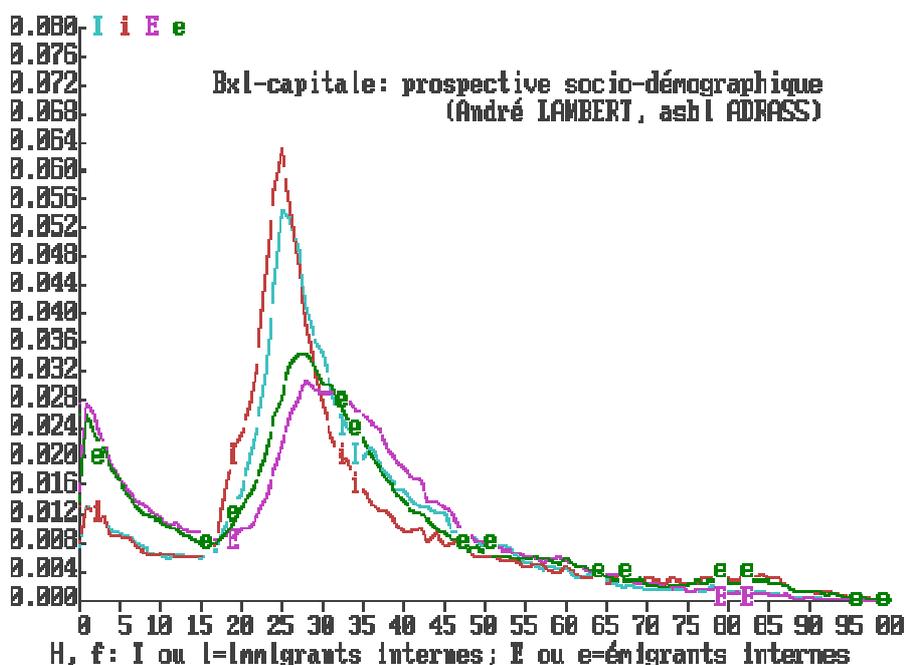


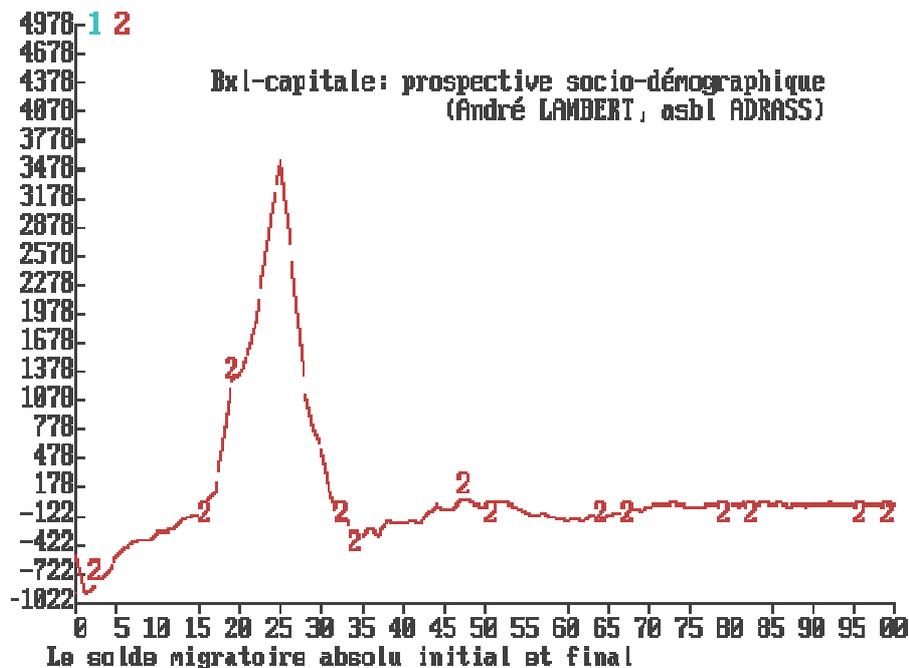
Figure 6 : La répartition des migrants internes (entre Bruxelles et la Flandre et la Wallonie)



Les soldes migratoires par âge peuvent être regroupés en trois parties :

- Des soldes négatifs chez les enfants : cela explique le creux des pyramides aux âges jeunes. S'il n'y avait que les migrations, on pourrait dire que Bruxelles perd des jeunes. Mais on sait qu'il n'en est rien compte tenu du niveau relativement élevé de la fécondité (à l'échelle européenne) et du nombre considérable de jeunes femmes en âge de fécondité.
- Des soldes extrêmement positifs autour de l'âge 25. On devine que ces soldes perturbent les indicateurs d'emploi.
- Des soldes légèrement négatifs à partir de l'âge 35 ; cela explique la relative jeunesse de la population bruxelloise et son absence de vieillissement dans la décennie en cours.

Figure 7 : les effectifs de migrants nets (tous les immigrants – tous les émigrants) par âge, chaque année à Bruxelles (calculs ADRASS).



4. Scénario n°1 : ...Et vogue la galère (autrement dit : aucun comportement ne change)!

4.1. Un peu de méthodologie...

Dans la littérature courante, quand on évoque le taux de chômage (ou d'activité, ou d'emploi), on se réfère au calcul où on place au numérateur le nombre de chômeurs de 15 à 64 ans (ou les actifs occupés, ou l'ensemble des actifs de ces âges) et au dénominateur le nombre des actifs totaux de 15 à 64 ans (ou la population totale de 15 à 64 ans). Par la suite, je parlerai de taux brut quand j'évoque ces taux ainsi calculés.

On peut aussi calculer des taux par sexe et âge ou classes quinquennales d'âge.

On peut enfin additionner ces taux par âge ou classes d'âge et diviser le résultat par le nombre de taux. On obtient ainsi un indice synthétique de chômage, d'activité ou d'emploi facilement utilisable (comme l'indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme ou encore l'espérance de vie).

Cet indice synthétique, par construction, est indépendant de la répartition par âge à l'intérieur des limites de 15 et 64 ans. Il est donc comparable à d'autres indices synthétiques tant dans l'espace que le temps, contrairement aux « taux bruts » qui sont biaisés par la structure par âge de la population entre 15 et 64 ans.

4.2. Les hypothèses

Les hypothèses démographiques du paragraphe précédent sont maintenues.

Les taux d'activité, d'emploi et de chômage restent constants au niveau produit par l'Enquête sur les Forces de Travail de 2009. Ces hypothèses-ci permettent de dessiner un scénario dans lequel on imagine que le comportement face à l'activité professionnelle demeure constant. Ces taux sont faibles : synthétisés en « indices synthétiques d'activité, d'emploi ou de chômage », ils demeurent, pour l'ensemble des deux sexes, à des valeurs de .615 (activité), .521 (emploi) et .149 (chômage).

Les deux figures ci-dessous présentent l'allure des taux d'activité et d'emploi masculins, puis féminins. L'écart entre les deux courbes représente le chômage. Les taux initiaux (2010) et finaux (2020) sont confondus par hypothèse, puisqu'on a postulé que tous ces taux demeureraient constants.

Figure 8 : Les taux d'activité et d'emploi masculins (source EFT 2009 ; calculs ADRASS):

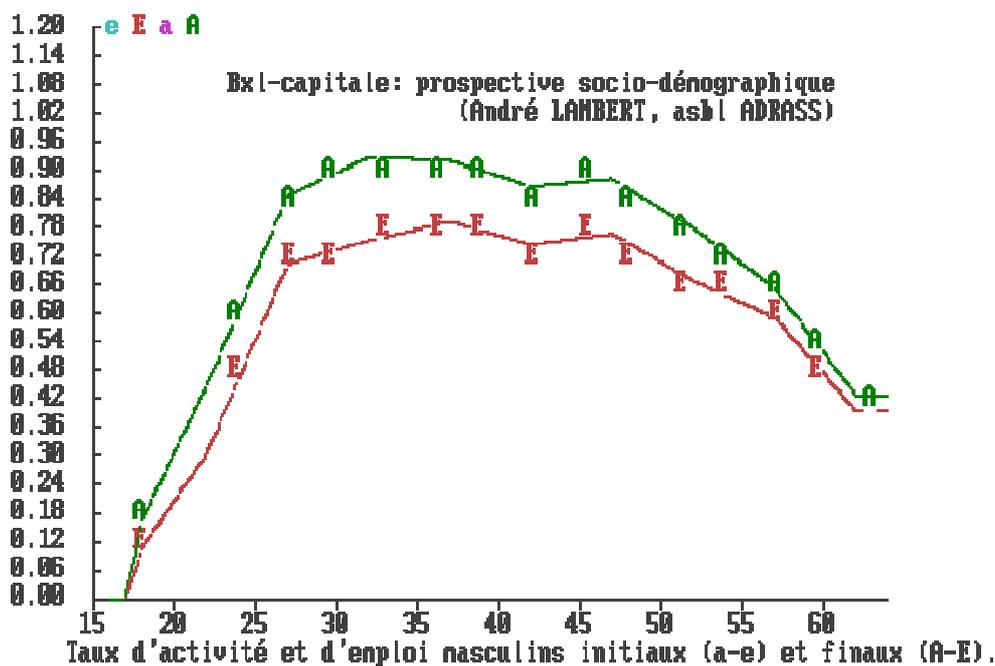
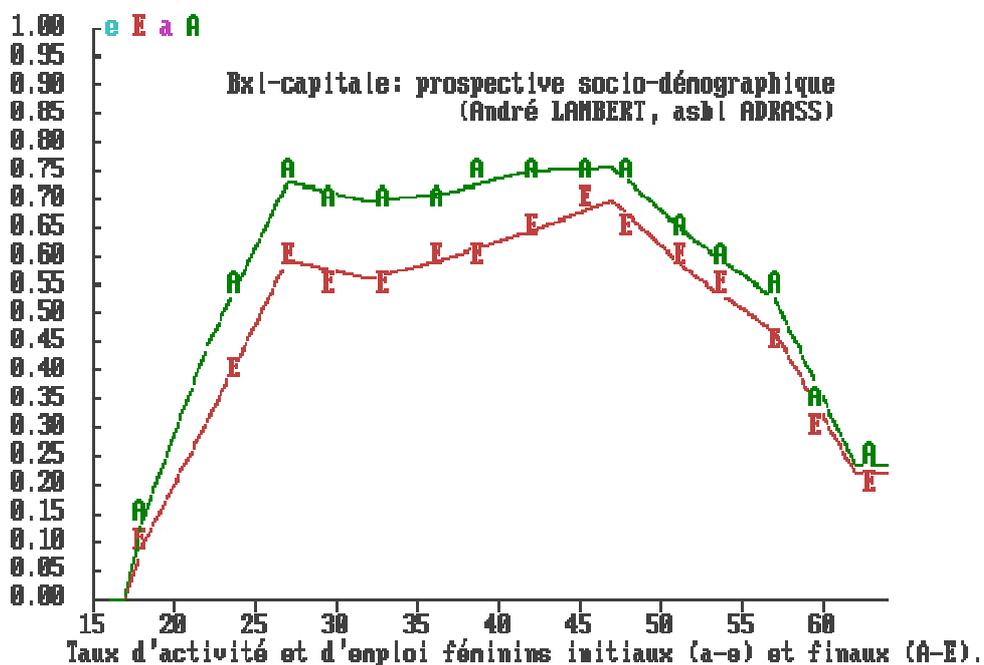


Figure 9 : Les taux d'activité et d'emploi féminins (source EFT 2009 ; calculs ADRASS):



4.3. Les résultats

Les effectifs actifs totaux, actifs occupés et chômeurs, par sexe et total

Pour garder le même (faible) taux d'emploi, il faut créer plus de 100 000 emplois en dix ans. Et le chômage aura augmenté de 20 000 unités...

Tableau 8 : Actifs, Occupés et chômeurs par sexe et total (calculs ADRASS)

AN	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	260941	214444	475385	219692	180842	400535	41249	33602	74850
11	269179	220380	489558	226465	185597	412062	42714	34783	77496
12	277458	226502	503960	233297	190528	423825	44161	35974	80135
13	285970	232738	518709	240358	195580	435938	45613	37158	82771
14	294603	239123	533726	247563	200791	448353	47040	38333	85373
15	303355	245560	548915	254898	206064	460962	48457	39496	87953
16	312119	251944	564063	262264	211310	473574	49855	40634	90489
17	320895	258381	579277	269675	216625	486300	51220	41756	92976
18	329462	264684	594146	276929	221831	498760	52533	42853	95386
19	337915	270949	608864	284112	227024	511136	53803	43924	97727
20	346208	277169	623377	291197	232198	523395	55011	44970	99982

Les indices synthétiques d'activité, d'emploi et de chômage

Par hypothèse, ils demeurent constants.

Tableau 9 : Les indices synthétiques relatifs à l'emploi (calculs ADRASS)

AN	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
11	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
12	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
13	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
14	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
15	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
16	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
17	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
18	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
19	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
20	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149

Equivalents temps plein, renouvellement des « 15 – 64 ans » et des actifs occupés, taux bruts d'emploi, inactifs et charge sociale

Tableau 10 : Equivalents temps plein, renouvellement des « 15-59 ans » et des occupés, effectifs de 15 à 64 ans, taux brut d'emploi, effectifs d'inactifs d'âge actif et charge sociale (calculs ADRASS)

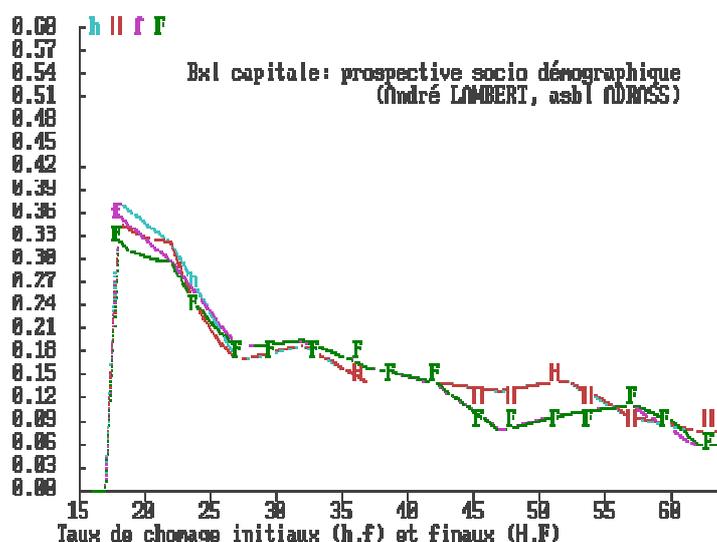
An	Equivalents temps plein (H, F, T)			« 15 ans – 64 ans »	Croissance actifs occupés	15 – 64 ans	Taux brut emploi	Inactifs d'âge actif	Charge sociale
10	212754	160264	373018	1781	0	731202	0.548	255817	1.72
11	219266	164439	383705	2424	11527	751547	0.548	261989	1.69
12	225839	168778	394617	1280	11763	770941	0.550	266981	1.67
13	232642	173233	405874	1301	12113	790177	0.552	271468	1.64
14	239593	177836	417428	1049	12415	809246	0.554	275519	1.62
15	246680	182504	429184	566	12609	828609	0.556	279694	1.60
16	253807	187160	440967	558	12612	847534	0.559	283470	1.58
17	260990	191885	452875	396	12726	867011	0.561	287734	1.57
18	268031	196525	464557	-345	12460	885392	0.563	291246	1.55
19	275013	201163	476176	-583	12376	904120	0.565	295257	1.55
20	281909	205793	487702	-1151	12259	923009	0.567	299633	1.54

La charge sociale est le rapport de tous ceux qui ne sont pas actifs occupés aux seuls actifs occupés.

On voit bien ici la différence entre l'indice synthétique d'emploi constant par hypothèse à la valeur 521 et le taux brut d'emploi qui varie de .548 à .567 du simple fait de la modification de la répartition par âge à l'intérieur de l'intervalle 15 – 64 ans.

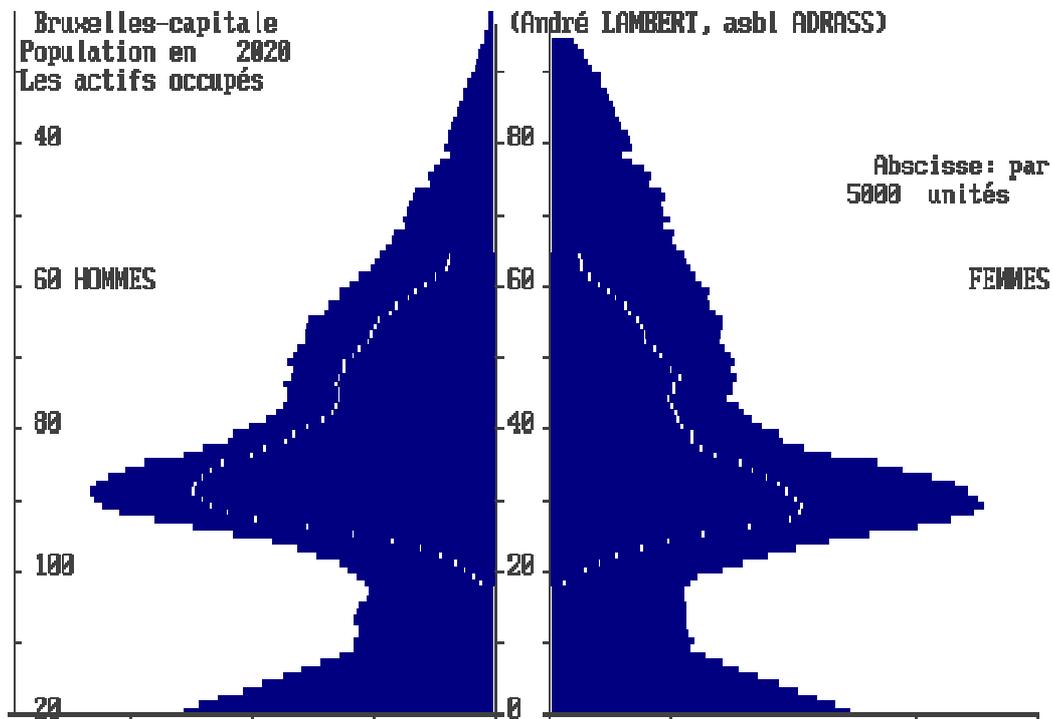
Les taux de chômage par âge sont importants et dépassent 30% aux âges jeunes. On observe de petites différences entre taux initiaux et finaux qui proviennent du fait qu'à l'initialisation, les taux sont ceux – quinquennaux- observés par l'EFT et ceux de 2020 (ou de toute autre année après 2010) sont ceux interpolés par âges et déduits des différences entre taux d'activité et taux d'emploi.

Figure 10 : les taux de chômage initiaux et finaux (calculs ADRASS)



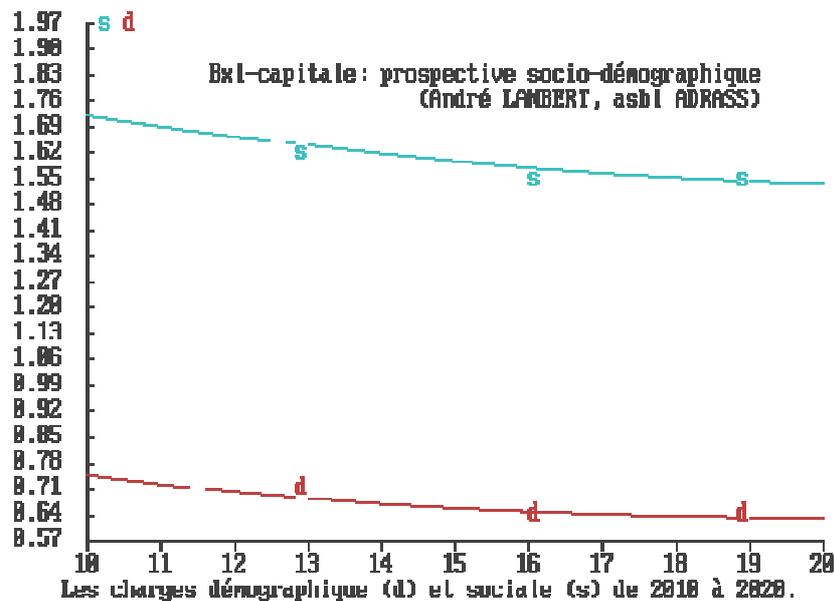
La figure ci-dessous présente la population bruxelloise en 2020 et en pointillés les actifs occupés. Le non emploi est élevé à tous les âges actifs, particulièrement chez les femmes.

Figure 11 : La population générale en 2020 et celle occupée (calculs ADRASS)



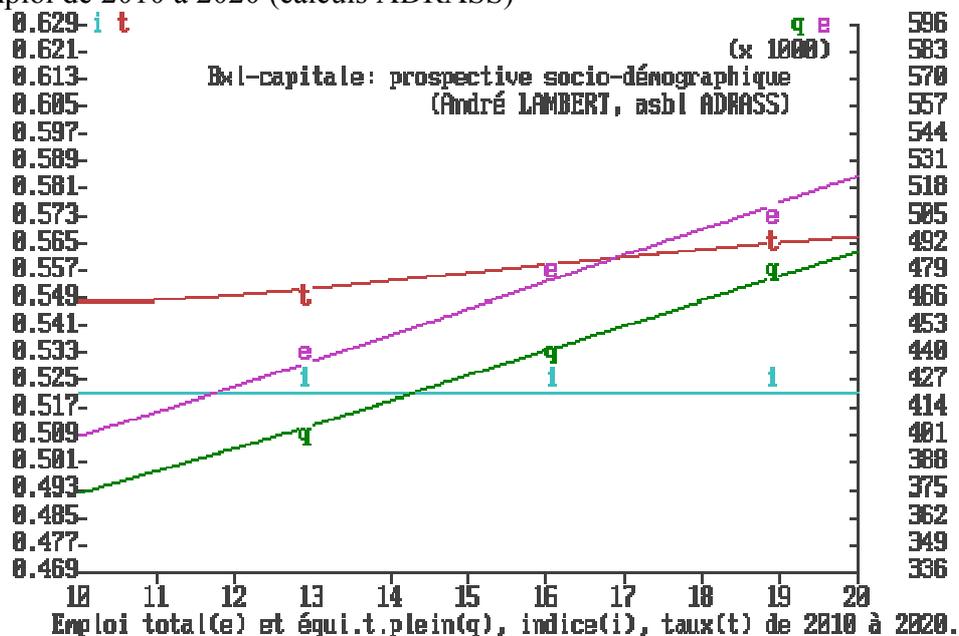
On constate ci-dessous que les coefficients de charge démographique (les 0-19 ans et les 60 ans et plus rapportés aux 20-59 ans) et de charge sociale (tous les inoccupés sur les seuls occupés) diminuent. En fait les rapports deviennent favorables à la tranche d'âge des adultes potentiellement actifs.

Figure 12 : les coefficients de charge démographique et sociale de 2010 à 2020 (calculs ADRASS)



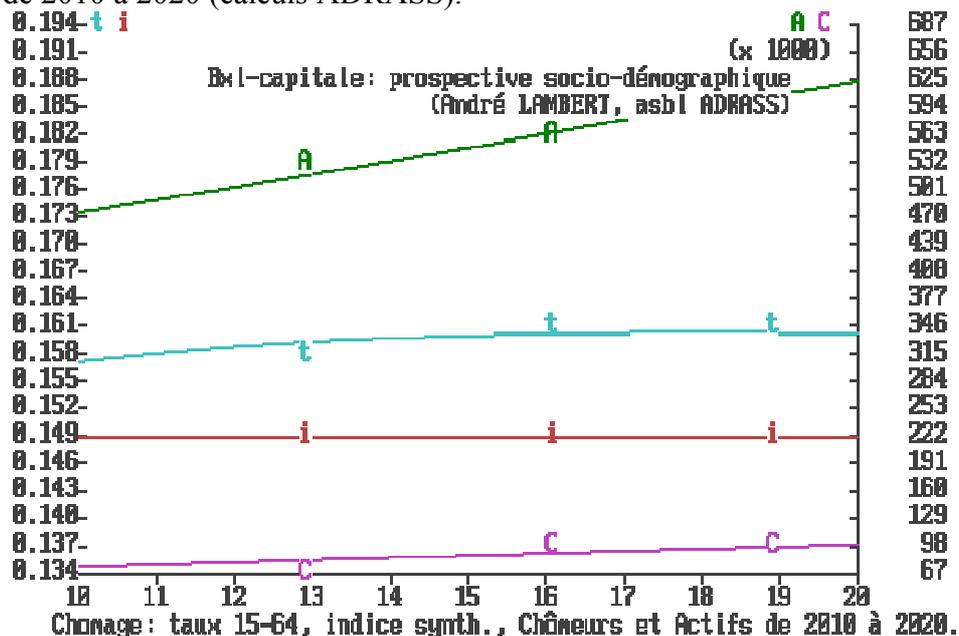
Du fait de la croissance démographique, à taux d'emploi constants, le nombre de personnes employées augmente, comme on le voit ci-dessous. Par hypothèse, l'indice synthétique d'emploi (la somme des taux) reste constant, mais, sous l'effet de modifications de la structure d'âge à l'intérieur du groupe des 15 à 64 ans, le taux brut d'emploi augmente, alors que le comportement face à l'emploi ne s'est pas modifié.

Figure 13 : Population employée, équivalents temps plein, indice synthétique d'emploi et taux brut d'emploi de 2010 à 2020 (calculs ADRASS)



Comme pour l'emploi, on voit ci-dessous que le chômage augmente en volume du fait de la croissance de la population. Ici aussi, le taux brut de chômage augmente du simple fait de la modification de la composition par âge à l'intérieur du groupe des « 15 – 64 ans » alors que l'indice synthétique de chômage reste constant.

Figure 14 : les actifs, les chômeurs, l'indice synthétique de chômage et le taux brut de chômage de 2010 à 2020 (calculs ADRASS).



- **A retenir absolument !**

Entre 2010 et 2020, sous les hypothèses de « poursuite des tendances » :

- La population totale augmentera de 240 000 personnes
- Le nombre d'emplois devra augmenter de 123 000 unités pour que les taux d'emploi ne diminuent pas.
- Le nombre de chômeurs augmentera de 25 000 unités.
- Pourtant, les taux d'activité et d'emploi par sexe et âge restent rigoureusement constants
- Les taux « bruts » d'emploi et de chômage (calculés entre les bornes habituelles de 15 et 64 ans) augmentent, du seul fait des modifications dans la composition par âge de la population à l'intérieur des bornes de 15 et 64 ans. Cette augmentation ne mesure pas l'évolution relative de l'emploi ni celle du chômage. Simplement, ces taux bruts ne sont pas adéquats, du point de vue méthodologique.
- Le vieillissement démographique ne se développe pas même si le volume des personnes de plus de soixante ans augmentera de 22 000 unités !
- La charge démographique diminuera faiblement.
- La charge sociale déclinera elle aussi légèrement, quoique les taux d'emploi bruxellois soient faibles.

5. Imaginons : les bruxellois ont l'âge des belges...

Dans ce scénario, on conserve toutes les hypothèses du paragraphe précédent, qui sert d'étalon de comparaison. A une seule différence près : on a réparti la population bruxelloise totale par sexe de 2010 selon la répartition relative par âge de la population de la Belgique (Bruxelles compris). Cela revient à simuler l'avenir bruxellois en faisant abstraction de son histoire démographique particulière et donc à mesurer « en creux » le *seul* poids du passé sur l'avenir, en termes purement démographiques et dans le domaine de l'emploi et du chômage.

Tableau 11 : L'impact de la structure par âge bruxelloise de 2010 sur l'évolution des indicateurs du marché du travail (calculs ADRASS)

La variable observée	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de Bruxelles	Si Bruxelles à en 2010 la structure par âge de la Belgique	Si Bruxelles était comme la Belgique, la différence serait...
2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	0
Actifs	475 385	452 053	- 24 432
Occupés	400 535	383 938	- 16 972
Chômeurs	74 850	68 115	- 7 460
% des 0 – 19 ans	24,4	22,9	- 2,4
% des 20 – 59 ans	57,2	54,1	- 3,4
% des 60 ans et plus	18,4	23,0	+ 5,8
2020			
Population totale	1 328 794	1 278 168	- 50 626
Actifs	623 377	575 307	- 48 070
Occupés	523 395	482 919	- 40 476
Chômeurs	99 982	92 388	- 7 594
% des 0 – 19 ans	22,1	18,1	- 4,0
% des 20 – 59 ans	61,2	58,8	- 2,4
% des 60 ans et plus	16,7	23,0	+ 6,4

Si donc en 2010 les bruxellois « avaient eu l'âge » des belges, on aurait observé tant en 2010 qu'en 2020 (et donc tout au long de la décennie) moins d'actifs, moins d'occupés et moins de chômeurs. Il y aurait toujours eu relativement moins de jeunes, moins de potentiellement actifs et plus de personnes de 60 ans et plus.

Autrement dit, en 2010, avec la structure par âge belge au lieu de la structure par âge bruxelloise, on peut imaginer qu'il y aurait quand même eu 400 000 postes d'emploi occupés par des Bruxellois et que donc, le chômage réel aurait été de 68 115 – (400 535 – 383 938) = 51 518 soit une **baisse d'un tiers** de la valeur du taux « brut » de chômage. Et en 2020, pour garder à leurs niveaux les taux par sexe et âge d'activité, d'emploi et de chômage, il n'aurait fallu créer « que » 98 981 emplois (= 482 919 – 383 938) au lieu des 122 860 emplois (523 395 – 400 535) exigés si « Bruxelles est Bruxelles ».

A retenir absolument !

Les particularités de la structure d'âge actuelle de Bruxelles, dues à son histoire démographique passée, handicapent significativement la situation présente au regard de l'emploi et contrarient les perspectives minimales de simple maintien des faibles taux d'emploi actuels !

6. Imaginons : les Bruxellois ont le même comportement démographique que l'ensemble des habitants de Belgique...

Dans ce scénario, on conserve toutes les hypothèses du scénario décrit au paragraphe 4 sauf qu'on pose que le solde migratoire bruxellois n'est plus de 1,05% mais de 0,59% qui est la valeur moyenne du solde migratoire total de la Belgique pour la période 2007-2009. Cela revient à simuler une évolution dans laquelle la dynamique migratoire de la Belgique demeurerait identique à celle observée (réglementations, propensions à migrer) mais où les trois régions s'en répartiraient les avantages et inconvénients de manière proportionnelle.

Tableau 12 : L'impact du niveau migratoire bruxellois sur l'évolution des indicateurs du marché du travail (calculs ADRASS)

La variable observée	Si Bruxelles a son niveau migratoire propre	Si Bruxelles adopte dès 2011 un solde migratoire belge	Si Bruxelles avait le solde migratoire relatif belge, la différence serait...
2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	nulle
Actifs	475 385	475 385	
Occupés	400 535	400 535	
Chômeurs	74 850	74 850	
% des 0 – 19 ans	24,4	24,4	
% des 20 – 59 ans	57,2	57,2	
% des 60 ans et plus	18,4	18,4	
2020			
Population totale	1 328 794	1 269 067	- 59 727
Actifs	623 377	590 312	-33 065
Occupés	523 395	495 729	-27 666
Chômeurs	99 982	94 584	- 5 398
% des 0 – 19 ans	22,1	22,0	-0,1
% des 20 – 59 ans	61,2	60,7	-0,5
% des 60 ans et plus	16,7	17,2	+0,6

Si donc dès 2011, Bruxelles connaissait un solde migratoire relatif total identique à celui de la Belgique, et sous les hypothèses initiales en matière d'emploi, on aurait du créer 28 000 emplois de moins et de surcroît, on aurait constaté 5 000 chômeurs de moins. On aurait expérimenté un très léger vieillissement – preuve que la migration contrarie peu le vieillissement – et une réduction de 60 000 habitants à l'horizon 2020 par rapport aux hypothèses initiales.

A retenir absolument !

S'il se maintient, le solde migratoire de la région bruxelloise estimé pour la période 2007-2009 impliquera de créer au moins 28 000 postes de travail supplémentaires, par rapport aux nécessités issues d'un solde migratoire belge, même si le taux d'emploi reste constant. Et la différence entre solde migratoire belge et bruxellois « crée » automatiquement plus de 5 000 chômeurs en dix ans à Bruxelles...

7. Imaginons : les bruxellois sont en tout point semblables aux belges...

Non seulement on pose que les bruxellois se répartissent par âge comme les habitants du pays mais aussi qu'ils ont le même solde migratoire que la Belgique. Bref, Bruxelles est comme une Belgique qui n'aurait qu'un peu plus d'un million d'habitants... Ce scénario est en fait la combinaison des deux précédents.

Tableau 13 : L'impact de la structure par âge bruxelloise de 2010 et du solde migratoire bruxellois sur l'évolution des indicateurs du marché du travail (calculs ADRASS)

La variable observée	Si Bruxelles est Bruxelles	Si Bruxelles à en 2010 la structure par âge de la Belgique et depuis 2011 le solde migratoire belge	Si Bruxelles était comme la Belgique, la différence serait...
2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	0
Actifs	475 385	452 053	- 24 432
Occupés	400 535	383 938	- 16 972
Chômeurs	74 850	68 115	- 7 460
% des 0 – 19 ans	24,4	22,9	- 2,4
% des 20 – 59 ans	57,2	54,1	- 3,4
% des 60 ans et plus	18,4	23,0	+ 5,8
2020			
Population totale	1 328 794	1 226 579	- 102 215
Actifs	623 377	549 133	- 74 244
Occupés	523 395	460 769	- 62 626
Chômeurs	99 982	88 364	- 11 618
% des 0 – 19 ans	22,1	18,6	-3,5
% des 20 – 59 ans	61,2	58,6	-2,6
% des 60 ans et plus	16,7	22,7	+ 6,1

Si donc Bruxelles ne se distinguait pas de l'ensemble de la Belgique ni dans le domaine de la répartition par âge ni dans celui du solde migratoire, on pourrait se permettre de ne pas créer 63 000 postes de travail supplémentaires, et les (faibles) taux d'emploi demeureraient constants. En plus, dans ce scénario, on aurait réduit en 2020 le nombre attendu de chômeurs de presque 12 000 unités. Certes la population aurait modérément vieilli, mais on aurait épargné un surcroît de croissance de plus de cent mille habitants.

A retenir absolument !

Indépendamment de toute considération relative aux bas niveaux d'emploi, les impacts des seules conditions démographiques issues du passé (les répartitions part âge de 2010) et des mouvements migratoires actuels entraînent les conséquences suivantes :

	Si Bruxelles est comme le pays	<i>Suppléments</i> parce que Bruxelles n'est pas comme le pays
Croissance démographique	+ 137 000	+ 100 000
Emploi	+ 77 000	+ 63 000
Chômage	+ 20 000	+ 12 000

A Bruxelles, la démographie compte encore moins qu'ailleurs pour des prunes...

8. Imaginons : Les taux d'activité et d'emploi de Bruxelles augmentent...

On continue ici d'accepter toutes les hypothèses démographiques introduites jusqu'à maintenant. On imagine par ailleurs que les taux d'activité et d'emploi par âge des hommes vont s'élever et atteindre en 2020 les niveaux flamands. Chez les femmes, le même processus est simulé mais de surcroît, on imagine qu'à tous les âges, les écarts entre les niveaux masculins et féminins se réduisent jusqu'à atteindre en 2020 pour les femmes des valeurs égales à 90% de celles des hommes.

Les taux flamands font bonne figure dans l'Union européenne. Les champions sont pourtant des pays scandinaves, particulièrement le Danemark. Il semble toutefois dangereux d'imaginer que Bruxelles (ou la Belgique) pourrait atteindre le niveau d'emploi de ce pays ne fut-ce que parce que toute l'organisation « sociale » danoise est à mille lieues de la nôtre. A commencer par exemple par l'entrée sur le marché du travail à un âge extrêmement précoce : celui qui en Belgique oserait réduire l'obligation scolaire de 18 ans à 16 ans, voire 14 ans, se verrait traiter ici de réactionnaire grotesque...

Tableau 14 : L'impact sur l'emploi d'un alignement progressif des taux d'activité et d'emploi sur le modèle flamand et d'un rapprochement entre comportements féminins et masculins. (calculs ADRASS)

La variable observée	Si Bruxelles est Bruxelles	Si Bruxelles gomme l'écart avec la Flandre et entre sexes	Si Bruxelles avait gommé ces écarts, la différence serait...
2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	nulle
Occupés	400 535	400 535	
Chômeurs	74 850	74 850	
% des 0 – 19 ans	24,4	24,4	
% des 20 – 59 ans	57,2	57,2	
% des 60 ans et plus	18,4	18,4	
2020			
Population totale	1 328 794	1 328 794	nulle
Actifs	623 377	699 467	+ 76 090
Occupés	523 395	663 565	+ 140 170
Chômeurs	99 982	35 903	-64 079
% des 0 – 19 ans	22,1	22,1	nulle
% des 20 – 59 ans	61,2	61,2	
% des 60 ans et plus	16,7	16,7	

L'adoption d'un comportement flamand face à l'emploi impliquerait une croissance de l'emploi qui se déclinerait de la façon suivante :

- + 122 860 emplois strictement dus à la croissance démographique
- + 140 170 emplois dus à l'alignement sur les flamands et des femmes sur les hommes (à 90%).

Tableau 15 : Evolution des indices synthétiques d'activité, d'emploi et de chômage dans le cadre d'un alignement sur les flamands et d'un rapprochement entre sexes (calculs ADRASS).

An	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	.679	.550	.615	.574	.468	.521	.153	.145	.149
11	.683	.560	.622	.585	.483	.534	.142	.134	.138
12	.687	.570	.629	.596	.497	.547	.131	.124	.128
13	.691	.580	.636	.607	.512	.560	.121	.114	.117
14	.696	.590	.643	.618	.527	.573	.111	.104	.107
15	.700	.599	.650	.629	.542	.585	.100	.095	.098
16	.704	.609	.656	.640	.556	.598	.091	.086	.088
17	.708	.619	.663	.651	.571	.611	.081	.077	.079
18	.712	.629	.670	.662	.586	.624	.071	.069	.070
19	.716	.639	.677	.673	.601	.637	.062	.061	.061
20	.720	.648	.684	.684	.615	.649	.053	.053	.053

Ces évolutions des indices synthétiques montrent que malgré un effort gigantesque, l'emploi atteint 65% en 2020 (on voit là l'inanité des « mots d'ordre » européens ou autres tendant à faire croire qu'on peut atteindre un objectif d'environ 70% d'emploi...). Par contre, le chômage baisse jusqu'à ne plus compter que pour tiers de sa valeur initiale.

Mais, comme on le voit au tableau suivant, il faudrait créer 22 500 emplois nouveaux la première année, puis de plus en plus jusqu'à 29 000 emplois en 2020...

Tableau 16 : Evolution des effectifs actifs, occupés et chômeurs si se produit un alignement sur les taux flamands et une convergence des sexes (calculs ADRASS)

An	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	260941	214444	475385	219692	180842	400535	41249	33602	74850
11	271145	224441	495587	231244	191776	423020	39901	32666	72566
12	281576	234867	516443	243221	203262	446484	38355	31604	69959
13	292391	245653	538044	255768	215261	471029	36622	30392	67015
14	303433	256839	560272	268761	227818	496578	34672	29021	63693
15	314654	268340	582994	282147	240855	523002	32507	27485	59992
16	325942	280056	605999	295818	254285	550103	30125	25771	55896
17	337234	292090	629324	309721	268204	577926	27513	23886	51399
18	348361	304256	652617	323685	282427	606112	24676	21829	46505
19	359383	316633	676016	337756	297032	634787	21627	19602	41229
20	370248	329219	699467	351702	311863	663565	18547	17356	35903

A retenir absolument :

Augmenter la fréquence de travail du bruxellois sur celle du flamand et, dans le même temps, rapprocher les comportements féminins à 90% de ceux des hommes implique la création de 260 000 emplois nouveaux en dix ans : 26 000 nouveaux emplois annuels !

9. Prenons le problème à l'envers, à partir des volumes d'emplois offerts.

Jusqu'à maintenant, on a fait des hypothèses sur les taux d'activité et d'emploi et on a observé les évolutions des volumes d'emploi et de chômage qui en résultaient.

Dans ce paragraphe, on part de l'offre d'emploi plutôt que de la demande. Dans cette optique, il faut prendre en compte non seulement le volume d'emploi accaparé par les résidents de Bruxelles mais aussi les volumes d'emplois prestés sur le territoire de Bruxelles.

Tableau 17. Emploi aux lieux de résidence et de travail à Bruxelles en 2009 (source EFT)

Travailleurs	Hommes	Femmes	Total	%
à Bruxelles	378 801	317 373	696 174	100
Résidents à Bruxelles	222 207	181 551	403 758	
Résidents BXL à BXL	176 346	161 890	338 236	48,6
Résid. BXL, trav. ailleurs	45 861	19 661	65 522	
Flamands à Bxl	130 073	104 256	234 329	33,7
Wallons à Bxl	72 382	51 226	123 608	17,7

Le cheminement de la création de l'hypothèse est le suivant :

- En 2004, il y avait selon l'EFT 653 808 postes de travail établis en région bruxelloise. En 2009, il y en a 696 174, soit une croissance annuelle moyenne de 1,25% pour cent l'an. Si on suppose que ce rythme de croissance perdurera, il y aurait 797 573 emplois à Bruxelles en 2020, soit 101 399 emplois supplémentaires.
- En 2004, selon l'EFT, les travailleurs résidents à Bruxelles représentaient 47,3% de l'emploi à Bruxelles. En 2009, ce pourcentage s'élevait à 48,6% soit une croissance annuelle moyenne de 0,5%. Si cette croissance perdure jusqu'en 2020, la part des bruxellois dans l'emploi à Bruxelles serait alors de 51,3%
- Au total, à supposer que ces deux croissances perdurent dans la décennie en cours, on pourrait faire le pari que 409 155 emplois pourraient être offerts à Bruxelles aux Bruxellois en 2020, soit 70 919 emplois de plus qu'en 2009.

La réalisation de cette hypothèse conduirait à augmenter l'emploi à Bruxelles, mais pas le rapport des bruxellois travaillant à Bruxelles par rapport aux 15-64 ans. En effet, celui-ci passerait de 46,3% en 2009 à 44,3% en 2020, du fait de la forte croissance démographique.

A retenir absolument :

Si le volume d'emploi continue de croître comme par le passé, et si la part prise par les Bruxellois dans ce volume fait de même, alors, on aura créé 100 000 emplois entre 2009 et 2020 dont 71 000 pour les bruxellois. Mais cela ne suffirait pas à absorber les besoins nés de la croissance démographique.

On mesure ci-dessous l'impact de ces quelques 70 000 emplois « promis » aux résidents bruxellois à l'horizon 2020. On imagine que les taux d'activité initiaux ne vont pas évoluer.

Tableau 18 : Volumes d'actifs, d'occupés et de chômeurs si l'évolution des taux d'emploi est sans influence sur celui des taux d'activité (calculs ADRASS)

An	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	260941	214444	475385	219266	180491	399757	41675	33953	75628
11	269179	220380	489558	223673	183308	406981	45506	37071	82577
12	277458	226502	503960	228002	186204	414206	49456	40298	89754
13	285970	232738	518709	232358	189071	421430	53612	43667	97279
14	294603	239123	533726	236686	191969	428654	57918	47155	105072
15	303355	245560	548915	241028	194851	435879	62327	50709	113036
16	312119	251944	564063	245389	197714	443103	66730	54230	120960
17	320895	258381	579277	249727	200601	450327	71169	57781	128949
18	329462	264684	594146	254049	203503	457551	75413	61181	136594
19	337915	270949	608864	258343	206433	464776	79572	64516	144088
20	346208	277169	623377	262602	209398	472000	83606	67771	151377

Tableau 19 ; Indices synthétiques si l'accroissement des taux d'emploi est sans influence sur celui des taux d'activité (calculs ADRASS)

An	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	.679	.550	.615	.573	.467	.520	.155	.147	.151
11	.679	.550	.615	.567	.462	.515	.163	.155	.159
12	.679	.550	.615	.561	.457	.509	.171	.163	.167
13	.679	.550	.615	.555	.452	.504	.179	.172	.175
14	.679	.550	.615	.549	.447	.498	.188	.180	.184
15	.679	.550	.615	.543	.442	.493	.196	.188	.192
16	.679	.550	.615	.537	.438	.488	.204	.196	.200
17	.679	.550	.615	.532	.433	.483	.211	.204	.208
18	.679	.550	.615	.527	.429	.478	.218	.211	.214
19	.679	.550	.615	.522	.425	.474	.224	.217	.221
20	.679	.550	.615	.518	.422	.470	.230	.223	.227

On constate malheureusement que la poursuite des deux croissances – celle de l'emploi à Bruxelles et celle de la part des bruxellois dans cet emploi, ne suffisent pas à contre-balancer la poussée démographique puisque les taux d'emploi diminuent et ceux du chômage augmentent.

A retenir absolument :

Si le volume d'emploi continue de croître comme par le passé, et si la part prise par les Bruxellois dans ce volume fait de même, alors, on a créé 70 000 emplois en dix ans...mais - hélas -, autant de chômeurs.

10. Critique des sources des données

Préliminaire : pourquoi se poser cette question seulement maintenant ? D'abord parce que les Enquêtes sur les Forces de Travail ont bonne réputation. Ensuite et surtout, parce qu'en matière de prospective, la tendance vaut plus que l'état. Il n'empêche que les données « EFT » sont des résultats de réponses de personnes qui peuvent « raconter des histoires ». Il est donc intéressant de confronter les taux d'activité, d'emploi et de chômage de l'EFT avec ceux issus des données administratives, moins sujettes aux perceptions ou coquetteries des enquêtés.

Dans le tableau ci-dessous, on compare les résultats initiaux et finaux selon qu'on utilise les taux « EFT » ou ceux d'« ACTIRIS ». On découvre que les résultats ne sont pas très différents les uns des autres même si en plus de la différence dans le mode de collecte des informations, les données présentées ici sont de 2009 pour l'EFT et de 2008 pour « ACTIRIS ».

Tableau 23 : Bruxelles en 2010 et 2020 selon que l'on se base sur les taux « EFT » ou sur ceux d'ACTIRIS (calculs ADRASS)

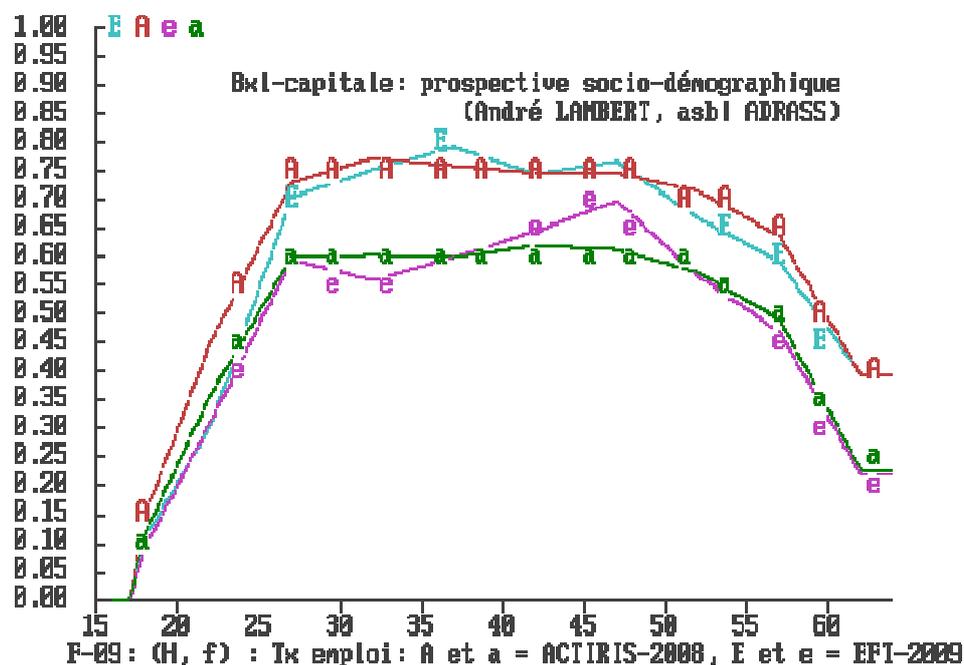
La variable observée	EFT	ACTIRIS	Différence « ACTIRIS/EFT »
2010			
Actifs	475 385	503 536	105,9
Occupés	400 535	409969	102,4
Chômeurs	74 850	93 568	125,0
Indice activité	.615	.653	106,2
Indice d'emploi	.521	.534	102,5
Indice de chômage	.149	.172	115,4
2020			
Population totale	1 328 794	1 328 794	nulle
Actifs	623 377	659 056	105,7
Occupés	523 395	536 306	102,5
Chômeurs	99 982	122 750	122,8
Indice activité	.615	.653	106,2
Indice d'emploi	.521	.534	102,5
Indice de chômage	.149	.172	115,4

Les seules vraies différences entre les données « EFT » et « ACTIRIS » concernent le chômage, mais on voit bien qu'à dix ans d'intervalle, les écarts entre les deux types de mesures demeurent constants.

On ne va pas soupeser ici les avantages et inconvénients des deux sources de données : outre qu'elles sont relatives à deux années différentes, elles ont toutes les deux leur logique et il est heureux qu'étant dans leur conception aux antipodes l'une de l'autre, elles soient finalement très proches dans leurs résultats.

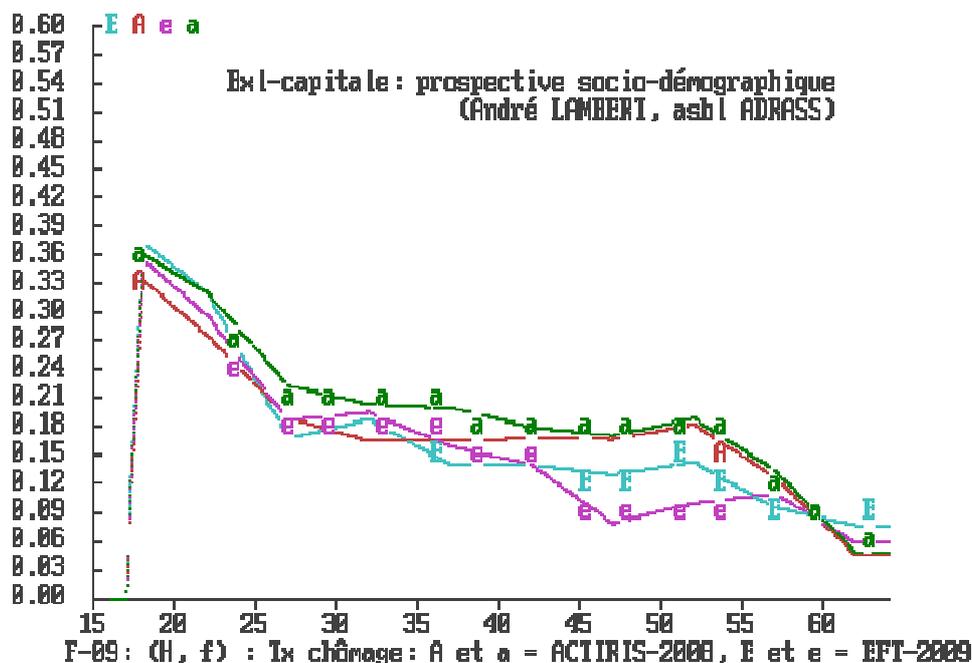
On a produit ci-dessous les comparaisons graphiques relatives aux taux d'emploi et à ceux de chômage selon la provenance des données. Les différences concernent surtout les femmes.

Figure 14. Les taux d'emploi selon la provenance ACTIRIS (lettres « A » pour les hommes, « a » pour les femmes) et EFT (« E » et « e »).



Si les taux d'emploi masculins ne présentent pas de différences significatives, on remarque une anomalie dans les taux d'emploi « EFT » des femmes entre 45 et 49 ans, peut-être due à la relative faiblesse de l'échantillon.

Figure 15. Les taux de chômage selon la provenance ACTIRIS (lettres « A » pour les hommes, « a » pour les femmes) et EFT (« E » et « e »).



Chez les hommes, le chômage selon l'EFT est plus bas après de 35 ans. Chez les femmes, le chômage selon l'EFT est toujours inférieur à celui d'ACTIRIS. Cacherait-on à l'enquêteur son statut de chômeur ou est-ce une question d'échantillonnage ?

11. Critique des hypothèses migratoires

Ne parlons pas des hypothèses relatives à la mortalité et à la fécondité car elles ont peu de conséquences sur la problématique de l'emploi, surtout à échéance aussi proche. Cependant, on a quand même privilégié l'hypothèse de constance de niveau en ce qui concerne la fécondité et de constance de déclin pour la mortalité. En ce qui concerne la migration, on a aussi retenu l'hypothèse de constance de flux (par exemple, celui des étrangers entrant en Belgique ou encore celui des Belges quittant Bruxelles).

Cependant, en ce qui concerne l'émigration, il serait logique de calculer des taux ou des probabilités d'émigration puisqu'on connaît la population soumise au risque. Et dans le cas bruxellois, l'émigration augmenterait puisque la population augmente également.

On ne peut décemment pas calculer des taux d'immigration puisque dans ce cas de figure, on ne connaît pas la population soumise au risque. Tout au plus peut-on estimer des ratios migratoires en rapportant les immigrants à la population d'accueil.

Une solution plus élégante consiste à partir de l'observation que les mouvements d'immigration sont intimement liés à ceux d'émigration. Il est remarquable de constater que tout au long du dernier demi siècle, l'émigration de Belgique a évolué en parallèle avec l'immigration. On peut donc aussi estimer les flux d'immigration à partir de l'évolution des flux d'émigration estimés par des taux. Ce faisant, la « constance des mouvements » deviendra en matière migratoire la constance des migrations en termes de taux. Formellement, c'est plus logique que la constance des flux.

Au tableau suivant, on compare les résultats de deux simulations qui ne se distinguent que par la nature de la constance des migrations. L'emploi est calibré à partir des données EFT.

Tableau 24 : Bruxelles en 2020 selon que les migrations sont estimées en termes de flux ou en termes de taux.(calculs ADRASS)

La variable observée	Flux migratoires	Taux migratoires	Différence « Taux/flux »
2020			
Population totale	1 328 794	1 340 868	100,9
Actifs	623 377	618 966	99,3
Occupés	523 395	519 798	99,3
Chômeurs	99 982	99 168	99,2
% des 0 – 19 ans	22,1	22,4	101,4
% des 20 – 59 ans	61,2	60,6	99,0
% des 60 ans et plus	16,7	16,9	101,2

A retenir :

Les divergences dans les sources de données (EFT ou ACTIRIS) et dans la conception d'hypothèses de constance ne sont pas cruciales, surtout sur une aussi courte période de simulation. Dans cette optique, la découverte des tendances - dont on voit ici la permanence - prime sur l'incertitude quant à la « vérité » des données.

12. Temps de travail hebdomadaire : Partager le travail pour réduire le chômage ?

Le temps partiel est souvent appréhendé de façon secondaire. Il s'agit cependant d'un phénomène important si l'on songe qu'en un demi-siècle, le nombre total d'heures prestées en Belgique a diminué alors que la population s'est accrue d'environ deux millions d'habitants et que les taux d'emploi ont augmenté.

A partir des pourcentages de personnes travaillant à temps partiel par grands groupes d'âge (15-24 ans, 25-49 ans et 50-54 ans) de l'EFT, on a établi une grille de pourcentages par classes quinquennales d'âge, elle-même « expansée » par âge dans l'outil de simulation.

Tableau 25 : les pourcentages de travailleurs à temps partiel par âges quinquennaux (source EFT, calculs ADRASS).

Grands groupes d'âge, Hommes et femmes			Ages	Hommes	Femmes
15 – 24	23,3	39,5	15 – 19	25,9	41,6
			20 – 24	21,5	38,1
25 – 49	8,4	27,7	25 – 29	17,2	34,6
			30 – 34	12,8	31,1
			35 – 39	8,4	27,7
			40 – 44	9,2	29,7
			45 – 49	10,1	31,7
50 - 64	11,7	35,8	50 – 54	10,9	33,8
			55 – 59	11,7	35,8
			60 - 64	12,6	37,9

Par ailleurs, l'EFT établit aussi une répartition des actifs occupés par sexe selon le nombre d'heures travaillées. Si on centre la durée de travail sur la moyenne de l'intervalle (par exemple : travailler entre 11 heures et 20 heures par semaine est compris comme travailler 15,5 heures, et, par hypothèse a priori, travailler entre 41 et 97 heures comme travailler 50 heures), on observe que le bruxellois moyen travaille en moyenne 38,7 heures tandis que sa « compagne » travaille 33,7 heures.

Une combinaison raisonnable (mais parmi d'autres) de ces deux types d'informations permet d'estimer que le « temps plein réel bruxellois » est de 40 heures pour les hommes, 38 heures pour les femmes et qu'un travailleur à temps partiel doit être compris comme une personne travaillant 74% (hommes) ou 65% (femmes) du temps plein réel bruxellois.

On observe au tableau précédent que beaucoup de bruxellois – surtout des bruxelloises – travaillent à temps partiel mais la durée de leur temps de travail est singulièrement proche de la durée du travail à temps plein. Un calcul stupide indique qu'à nombres d'heures de travail constants, il suffirait que le temps de travail soit réduit à 85% de la durée actuelle pour qu'il n'y ait plus un chômeur. Le calcul est ridicule à plus d'un titre mais l'idée du partage du temps de travail n'est pourtant pas à rejeter a priori, surtout si on pense que la mondialisation va empêcher des économies développées de créer abondamment de l'emploi. Certes, l'expérience française s'est soldée par un échec mais il est peut-être du à la grande rigidité de l'organisation sociale à la française. Nous pourrions modéliser des avenir faits d'autres répartitions du temps de travail, qu'elles soient hebdomadaires, annuelles ou couvrant toute une carrière...

13. En route vers 2050...

Ceci n'est pas une prédiction. Simplement un hameçon pour susciter la réflexion : si on poursuit les tendances actuelles jusqu'en 2050, les principaux enseignements apparaissent sous la colonne « 2050 constant ». Si le vieillissement n'aura pas beaucoup progressé, les effectifs auront plus que doublé. Impossible ? Peut-être mais rappelons que la densité de Paris est 3,5 fois celle de Bruxelles. Mais est-ce souhaitable de « devenir Paris »?

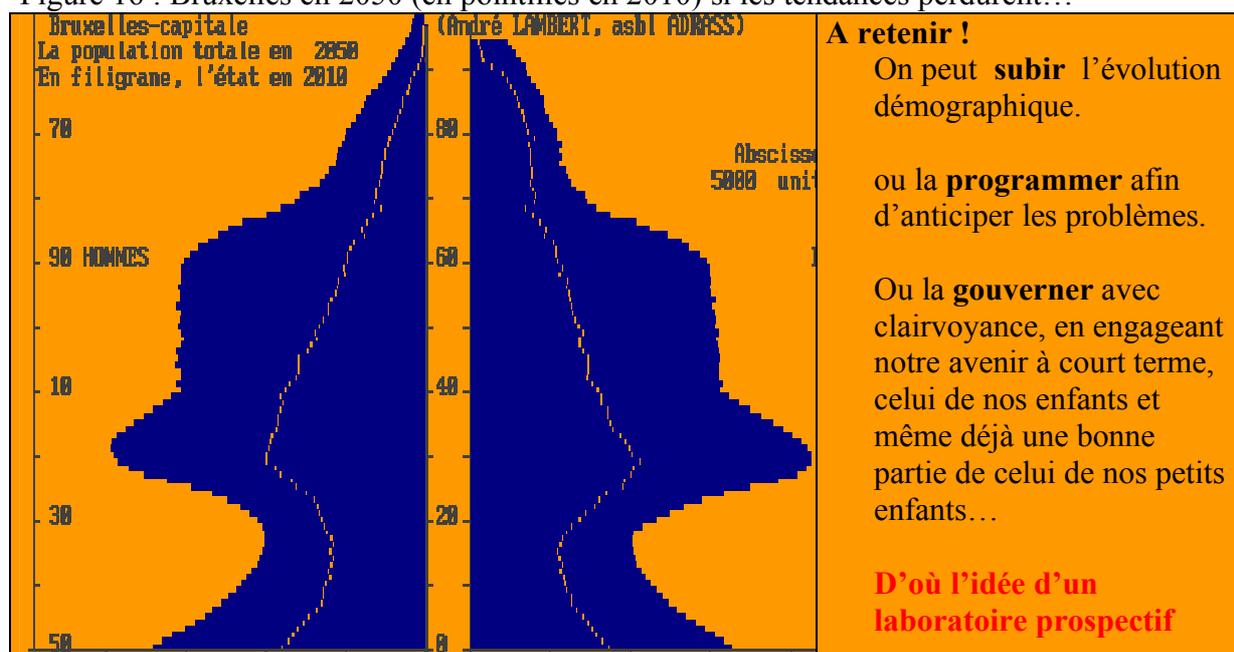
Imaginons maintenant que les hauts soldes migratoires ne soient que temporaires, qu'ils diminuent dès 2011 et qu'à partir de 2020, ils deviennent nuls. Alors, compte tenu de la dynamique accumulée, les effectifs de 2050 seraient quand même supérieurs de 75% à leurs valeurs de 2010.... Incidemment, on remarque que l'absence de mouvements migratoires ne contribue pas beaucoup à modifier la répartition en grands groupes d'âge. On ne redira jamais assez que les migrations sont un piètre antidote au processus du vieillissement.

Tableau 26 : Bruxelles en 2050, dans la foulée des mouvements actuels (calculs ADRASS)

	2010	« 2050 constant »	« 2050 sans migrations à partir de 2020 »
Population totale	1 090 000	2 450 000	1 759 000
% de 0 – 19 ans	24,4	21,7	21,2
% de 20 – 59 ans	57,2	57,8	57,0
% de 60 ans et plus	18,4	20,2	21,5
Age moyen	37,8	39,7	40,1
Actifs totaux	475 000	996 000	772 000
Actifs occupés	523 000	844 000	653 000
Chômeurs	100 000	152 000	118 000

La figure ci-dessous présente l'allure de la pyramide de 2050, comparée à celle de 2010 mise en pointillés. On note avec intérêt que sans changer aucune hypothèse, la forme de 2050 est assez différente de celle de 2010.

Figure 16 : Bruxelles en 2050 (en pointillés en 2010) si les tendances perdurent...



14. Et si Bruxelles était plus grand que Bruxelles ?

On trouve au tableau suivant des taux bruts d'emploi calculés pour l'année 2008 selon diverses définitions du territoire bruxellois.

Le point de vue adopté ici consiste à considérer que le territoire bruxellois dépasse les limites des 19 communes du point de vue économique et social. On a donc calculé des taux bruts d'emploi selon quatre hypothèses territoriales et on constate qu'en retenant la plus grande extension, on obtient un taux brut d'emploi de 61,9%, très proche de celui de la Belgique entière.

Tableau 27 : taux d'emploi selon diverses perspectives territoriales (calcul ADRASS)

	com- munes	Pop. de 15- 64 ans	Occupés	Taux d'emploi			
Bruxelles	19	708 917	400 937	56,6	58,4	59,7	61,9
Agglomération	17	260 590	165 492	63,5			
Banlieue	26	251 059	161 854	64,5	64,5		
Zone des migrants alternants	60	560 612	374 558	66,8	66,8	66,8	
Belgique	589	7 074 054	4 415 846	62,4	62,4	62,4	

Sources: population active - RBC (WSE steunpunt, BNB, EFT, Calculs Observatoire) et RF/RW (WSE Steunpunt)+SPF Economie (INS)+ACTIRIS, VDAB, FOREM et ADG, d'après : Délimitation géographique de la Région urbaine bruxelloise, Van Hecke et al. (2009), "Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée", Enquête socio-économique 2001 – Monographies.

Dans cette optique, on voit que si on pouvait répartir uniformément les populations du « Bruxelles le plus grand possible », et leur appliquer progressivement les taux d'emploi belges de l'EFT, proches de ceux de ce grand territoire, on pourrait observer une baisse du taux de chômage et du nombre de chômeurs mais il faudrait aussi créer environ 212 000 emplois supplémentaires. Parce que la croissance démographique demeure...

Tableau 28 : Si Bruxelles adopte les taux EFT de Belgique

An	Actifs			Occupés			Chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
10	260434	214028	474462	219266	180491	399757	41169	33536	74705
20	361 116	305 906	667022	332225	279695	611920	28891	26211	55102
Indices synthétiques									
10	.678	.549	.614	.573	.467	.520	.153	.145	.149
20	.703	.588	.646	.647	.540	.594	.079	.082	.081

A retenir :

On sait que la Wallonie bénéficie de transferts financiers provenant de Flandre ; on peut aussi montrer que huit provinces de la Belgique bénéficient de transferts venant de Bruxelles et des deux Brabant (cfr : L'espace Wallonie-Bruxelles, voyage au bout de la Belgique, B. Bayenet, H.Capron, Ph.. Liégeois eds., de Boeck, 2007).

Dans ce paragraphe, on a seulement voulu montrer que dans le domaine de l'emploi aussi, un autre découpage territorial conduit à d'autres conclusions. Et de penser qu'il y a quelque chose d'artificiel dans toute comparaison relative aux trois régions ...parce qu'elles ne sont pas comparables à maints égards...

15. Conclusions

- **Même si on ne cultive pas l'ambition d'augmenter le faible taux d'emploi ni de diminuer le taux de chômage, la croissance démographique exigera la création de plus de dix mille emplois par an entre 2010 et 2020. Et cela générera malgré tout plus de 2 000 nouveaux chômeurs par année.**
- **La maîtrise des mouvements migratoires allègerait la tâche sociale à Bruxelles mais elle ne dispenserait pas de réaliser des efforts considérables pour accroître substantiellement les taux d'emploi.**
- **Bruxelles possède pourtant un atout démographique : ainsi, il est l'une des rares régions européennes à pouvoir considérer sans crainte le vieillissement parce qu'en 2010, sa population est plus jeune que celle des régions voisines belges ou étrangères et que cette situation ne se détériorera pas vraiment, même si les courants migratoires étaient domestiqués.**
- **Bruxelles possède pourtant un atout économique : la croissance de l'offre d'emploi atteint 1,25% l'an en moyenne entre 2004 et 2009. C'est un score important même s'il est insuffisant à absorber la croissance démographique. Cet atout économique est amplifié par le fait que de plus en plus de résidents bruxellois occupent les emplois offerts sur le territoire de la région.**
- **L'emploi n'est pas la seule problématique bruxelloise à forte connotation démographique. En effet, la croissance démographique :**
 1. **affectera tous les groupes d'âge, de la petite enfance aux grands âgés : il ne faut en effet pas confondre stagnation des pourcentages avec croissance des effectifs.**
 2. **suscitera une demande de logements et accroîtra la pression sur les terrains présentement à usage économique.**
 3. **exigera parallèlement l'offre de services de déplacement, de scolarisation (classes mais aussi enseignants par classe...), de santé, de loisirs, etc..**
 4. **réclamera un combat contre le développement de déséquilibres entre types de quartiers et types de population.**

C'est la raison pour laquelle il serait sans doute judicieux qu'une cellule prospective centrée sur « la population » soit mise en place à condition que cet organe puisse embrasser dans un même mouvement les multiples facettes du développement de la région liées à la croissance démographique, telles celles évoquées dans ces pages.

Grand angle....

Dans les pages qui précèdent, on a réalisé quelques scénarios liant intimement l'évolution démographique et celle de l'emploi. On n'a pas produit **toutes les combinaisons possibles**; mais elles **sont réalisables quasi instantanément**, à la demande, à partir de l'outil de simulation construit pour le présent exercice. On pourrait cependant être plus ambitieux !

En effet, puisque ressort de cette étude le poids crucial de « la variable démographique » dans toute réflexion sur l'avenir de l'emploi à Bruxelles, on pourrait non seulement veiller à maintenir et actualiser l'outil de simulation utilisé ici mais encore le développer. Par exemple **en élargissant la notion de « population »**. Par exemple aussi **en considérant d'autres avènements que celui du seul emploi**. Plusieurs possibilités s'ouvrent :

- Dans le présent exercice, on a simulé des dynamiques démographiques sur lesquelles on a « plaqué » des taux (d'activité, d'emploi,...) parfois variables dans le temps. Mais il serait bien plus judicieux de considérer que **les salariés ou les chômeurs sont de vraies populations** qui vivent un certain temps dans un état donné (l'emploi salarié par exemple) puis qui « migrent » vers un autre état. Si on procédait de la sorte, on s'interdirait par exemple de remettre subrepticement au travail une personne déjà retraitée, simplement parce qu'on a fait une hypothèse de hausse des taux d'emploi. On respecterait donc mieux les contraintes et les habitudes de la vie réelle du fait de la prise en compte de la durée et de l'ancienneté dans un état. Pour être fructueuse, une telle entreprise doit s'inscrire dans la durée.
- Par ailleurs, la dynamique démographique et le marché du travail ne sont pas des « objets » indépendants : **ils s'inscrivent dans un territoire géographique** qui n'est pas plus constant que la variable « population » : non seulement ce territoire peut grandir ou se rétrécir, mais aussi voir des parts relatives de sa surface changer d'affectation (logement ou industrie ou...) et/ou de caractéristiques (densité, ...). **Ils s'inscrivent aussi dans un univers culturel** pétri de caractéristiques elles aussi évolutives (niveaux d'enseignement, nationalités ou origines diverses,...).
- Enfin, on devra sans doute aussi considérer d'une part **la dynamique des ménages** et pas seulement celle des individus, ainsi que **les évolutions de populations particulières** comme, par exemple, les médecins, les fonctionnaires ou les enseignants. En veillant bien à établir des relations entre nombres d'élèves et nombres de professeurs, eux-mêmes pas nécessairement interchangeables.

Bref, parallèlement au traitement presque quotidien de problématiques telles celle de cette étude, pourquoi ne pas travailler à **la mise en place d'une cellule** qui guetterait en permanence l'ensemble des questions esquissées dans cette page ? l'ambition serait de disposer à moyen terme d'un véritable **laboratoire de prospective**, permettant de mieux comprendre le présent à partir tant d'une mise en perspective historique (la permanence d'une telle cellule garantit la création d'une mémoire de la dynamique passée) que d'une mise en prospective. Et ainsi, on s'offrirait un outil d'aide à la décision, permettant au politique de délaisser la « ré-activité » au profit de la « **pro-activité** ».

Car la politique est bien évidemment l'art d'anticiper. Dans cette optique, le **know-how** accumulé durant trois décennies par l'équipe d'ADRASS pourrait **être mis à profit**, de mille et une manières, du dedans ou du dehors des organes institutionnels.